

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 20 JUIN 2016

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 2.1 Dépôt du rapport financier de la Ville ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2015
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de M. Sébastien Bernier pour le 11, boulevard Desmarais afin de permettre la construction d'un garage détaché sur la propriété;
 - 4.2 Dérogation mineure de M. Henry Lecompte pour le 4330, route 109 Sud afin de régulariser l'implantation des bâtiments secondaires et annexes sur la propriété;
 - 4.3 Dérogation mineure de Mme Yolande Roy pour le 582, 4^e Avenue Est afin de permettre la construction d'un garage détaché sur la propriété;
 - 4.4 Dérogation mineure de M. Gaétan Breault pour le 2413, route 111 Est afin de régulariser les dimensions du lot;
 - 4.5 Dérogation mineure de Mme Pascale Boilard et M. Martin Drolet pour le 762, rue des Tilleuls;
 - 4.6 Dérogation mineure de Mme Maryse Nataly Soucy pour le 130, rue Alexina-Godon afin de permettre la construction d'une remise sur la propriété;
 - 4.7 Dérogation mineure de M. Jean Poirier pour le 51, rue J.-P.-Houde afin de permettre la construction d'un garage sur la propriété;
 - 4.8 Dérogation mineure de M. Jérémie Samson et Mme Linda Munger pour le 1012, avenue Bouchard afin de permettre la construction d'un patio en cour avant;
 - 4.9 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre l'installation d'une enseigne sur le bâtiment situé au 82, 1^{re} Avenue Est (Intersport);
 - 4.10 Demande d'autorisation d'utilisation à une fin autre que l'agriculture auprès de la CPTAQ (Partie du lot 2 977 575, cadastre du Québec);
 - 4.11 Radiation d'une servitude de passage aux fins d'électricité sur le lot 2 977 812, cadastre du Québec;
 - 4.12 Acquisition du lot 4 282 632, cadastre du Québec, aux fins d'infrastructures aéroportuaires auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
 - 4.13 Acquisition du lot 5 641 226, cadastre du Québec aux fins d'infrastructures aéroportuaires auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
 - 4.14 Demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la phase 3 du développement du parc de maisons unimodulaires;

- 4.15 Comptes à payer au 31 mai 2016;
- 4.16 Nomination d'un représentant de la Ville à l'Office municipal d'habitation d'Amos;
- 4.17 Vente du lot 3 370 491, cadastre du Québec à Daphnée Grégoire et Pier-Yves Bilodeau;
- 4.18 Engagement d'une préposée à la balance;
- 4.19 Autorisation de participer au projet pilote d'info-excavation et désignation de signataires pour les documents administratifs;
- 4.20

5. Procédures :

- 5.1 Avis de motion - règlement n° VA-917 modifiant le règlement n° VA-899 créant un programme de revitalisation de bâtiments du centre-ville et de certains secteurs commerciaux de la ville d'Amos;
- 5.2 Avis de motion - règlement n° VA-918 modifiant le règlement n° VA-900 créant un programme de revitalisation des enseignes du centre-ville d'Amos;
- 5.3 Avis de motion – Projet de règlement n° VA-919 décrétant des travaux d'aménagement pour des parcs municipaux, et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;
- 5.4 Avis de motion – Projet de règlement n° VA-920 décrétant des travaux de conception, planification et construction de la passerelle Ulrick-Chérubin, et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;
- 5.5 Avis de motion – Projet de règlement n° VA-921 décrétant des travaux à l'aéroport Magny et l'acquisition d'équipements, et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;
- 5.6 Avis de motion – Projet de règlement n° VA-922 décrétant des travaux sur la piste cyclable, et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;
- 5.7 Avis de motion – Projet de règlement n° VA-923 décrétant des travaux pour la Route verte, et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;
- 5.8

6. Dons et subventions :

- 6.1 Aide financière accordée à l'Association des productrices et producteurs agroalimentaires d'Abitibi-Est (Marché public d'Amos);
- 6.2

7. Informations publiques;

- 7.1 Statistiques de la construction au 31 mai 2016;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.